

Les enseignants élus au Conseil d'Administration

Du lycée Maximilien Sorre

61 avenue du Président Wilson

94 230 Cachan

A l'attention de Madame la Rectrice
Sous couvert de Monsieur Thomas,
Proviseur du lycée Maximilien Sorre

Le 12 mars 2015, à Cachan

Objet : demande d'audience

Madame la Rectrice

Les élus des enseignants constatent que la dotation horaire globale accordée par le rectorat ne suffit pas pour assurer les heures prévues pour les élèves dans les référentiels. Nous vous demandons donc de redonner des heures d'enseignement, afin de répondre à nos besoins pédagogiques.

D'autre part nous sollicitons l'expertise du rectorat pour répondre aux questions que nous nous posons sur le problème de la maintenance informatique des réseaux et sur les aides qui peuvent être apportées, d'autant plus que la fusion des lycées de Cachan est envisagée dans un futur proche.

Les indemnités pour missions particulières (IMP) dont le lycée a été doté, n'ont pas d'utilisation prévue à notre connaissance, et pourraient être utilisées pour les besoins précédemment évoqués.

Pour toutes ces raisons, DHG, maintenance informatique, et fusion, nous vous demandons d'être reçus en audience afin d'échanger sur ces sujets.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre profond dévouement pour le service public de l'éducation.

Isabelle Truffinet, pour les enseignants élus au Conseil d'Administration